

Tabassage pour une contravention, Coups de bâton pour pas un rond, « Brive la-gaillarde » à **Saint-Girons ?**

Jeudi 29 octobre, Fabienne rencontre des gendarmes suite à une panne de voiture, **elle se fait plaquer au sol, fracturer l'arcade sourcilière** ; elle a le visage couvert de bleus et de plaies. Après l'hôpital, on l'envoie en cellule de dégrisement. Pourquoi ? Elle était mal garée, les gendarmes ont voulu emmener sa voiture, elle s'est énervée. Le lendemain, elle leur dit qu'ils n'ont pas le droit d'être aussi violents : ils lui répondent : « **avec des gens comme vous, on a le droit** ».

Jeudi 6 novembre, deux gendarmes entrent sans autorisation dans le jardin de la « Tortue », nouvelle maison occupée du quartier de Sierres à Saint-Girons et plaisantent sur le **meurtre de Rémi Fraisse** par la police, le 26 octobre au barrage de Sivens, en disant que c'est « **pas de chance** », que c'est un « **concours de circonstances** ».

Mercredi 12 novembre, **deux gendarmes et un policier municipal** entrent dans un hangar occupé de l'usine de Lédar à Saint-Girons, et menacent les personnes présentes de « **faire le ménage à l'aide d'un fusil de chasse** ».

Vendredi 14 novembre, en se présentant à une convocation à la gendarmerie de Saint-Girons, une personne se fait emmener de force à la gendarmerie de Sainte-Croix : **entre autres coups et maltraitements, les gendarmes la plaquent au sol, lui cognent volontairement la tête contre la paroi du fourgon et la soulèvent par les menottes qu'ils lui ont attachées dans le dos**. Tout ça pour quoi ? **on l'accuse d'avoir collé deux affiches sur la D117 de Saint-Girons**.

A qui le tour ?

Pour le collage de deux affiches, pour une voiture mal garée en fin de soirée, pour des espaces vides occupés: violences et intimidations.

Dans un climat qui légitime les violences policières, l'Etat a donné l'ordre à sa police de taper, et la police tape. En Ariège comme ailleurs.

Alors plutôt que de rester isolé(e),
retrouvons – nous nombreux et nombreuses
pour montrer que nous ne nous laisserons pas faire.

**Rassemblement
devant le Lidl de St Girons à côté du
monument aux morts
le jeudi 20 novembre à 17 h.**

Hécatombe

Au marché de Briv'-la-Gaillarde,
A propos de bottes d'oignons,
Quelques douzaines de gaillardes
Se crêpaient un jour le chignon.
A pied, à cheval, en voiture,
Les gendarmes, mal inspirés,
Vinrent pour tenter l'aventure
D'interrompre l'échauffourée.

Or, sous tous les cieux sans vergogne,
C'est un usag' bien établi,
Dès qu'il s'agit d'rosser les cognes
Tout le monde se réconcilie.
Ces furies, perdant tout' mesure,
Se ruèrent sur les guignols,
Et donnèrent, je vous l'assure,
Un spectacle assez croquignol.

En voyant ces braves pandores
Etre à deux doigts de succomber,
Moi, j'bichais, car je les adore
Sous la forme de macchabés.
De la mansarde où je réside,
J'excitais les farouches bras
Des mégères gendarmicides,
En criant: "Hip, hip, hip, hurra!"

Frénétiqu' l'une d'ell' s'attache
Le vieux maréchal des logis,
Et lui fait crier: "Mort aux vaches!
Mort aux lois! Vive l'anarchie!"
Une autre fourre avec rudesse
Le crâne d'un de ces lourdauds
Entre ses gigantesques fesses
Qu'elle serre comme un étau.

La plus grasse de ces femelles,
Ouvrant son corsag' dilaté,
Matraque à grands coups de mamelles
Ceux qui passent à sa porté'.
Ils tombent, tombent, tombent, tombent,
Et, s'lon les avis compétents,
Il paraît que cett' hécatombe
Fut la plus bell' de tous les temps.

Jugeant enfin que leurs victimes
Avaient eu leur content de gnons,
Ces furi's, comme outrage ultime,
En retournant à leurs oignons,
Ces furi's, à peine si j'ose
Le dire, tellement c'est bas,
Leur auraient mêm' coupé les choses:
Par bonheur ils n'en avaient pas!
Leur auraient mêm' coupé les choses:
Par bonheur ils n'en avaient pas!

Georges Brassens (1952)